

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

Excusé(e)s :

François BARRIÈRE

Absent(e)s :

Anne FAUROT

Secrétaire :

Marianne MAXIMI

Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.

Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).

M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.

M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).

M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.

M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.

Rapport N° 32

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - CONCESSIONS AUTOMOBILES

Par délibération en date du 06 novembre 2015, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe de cinq dérogations au repos dominical pour les commerces de détails pour 2016, soit les dimanches 10 janvier, 26 juin, 04 décembre, 11 décembre et 18 décembre. Ces dates ne concernaient pas les concessions automobiles.

Par courrier en date du 03 novembre 2015, le Conseil National des Professions de l'Automobile représenté par son Président sollicite cinq dérogations au repos dominical pour les distributeurs automobiles de Clermont-Ferrand :

Dimanche 17 janvier 2016,
Dimanche 13 mars 2016,
Dimanche 12 juin 2016,
Dimanche 18 septembre 2016,
Dimanche 16 octobre 2016.

Il s'agit de dates déterminées au niveau national qui permettront aux concessions automobiles d'organiser des opérations « PORTES OUVERTES ».

Conformément à la loi N°2015-990 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques dite « loi MACRON », le Maire doit solliciter l'avis du Conseil Municipal et arrêter la liste des dimanches pour l'année suivante.

Aussi, concernant les distributeurs automobiles, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de se prononcer sur le principe des cinq dérogations au repos dominical pour 2016, soit les :

Dimanche 17 janvier 2016,
Dimanche 13 mars 2016,
Dimanche 12 juin 2016,
Dimanche 18 septembre 2016,
Dimanche 16 octobre 2016

et de préciser que ces dates ne concerneront pas les autres commerces de détail.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 janvier 2016

Pour Le Maire et par délégation,

l'Adjoint :

Saïd Akim BARA